

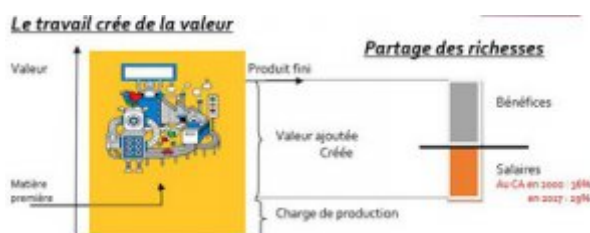


La CGT appelle les salariés du CA à se mobiliser le 14 décembre 2018

vendredi 7 décembre 2018, par Ben

Sommaire

- Le salaire est une part (...)
- La protection sociale n'est
- LE COUT SOCIAL DES RICHES (...)
- La CGT appelle les salariés



Le salaire est une part de la valeur produite par le travail. Ce n'est pas une « charge » !

L'employeur ne croule pas sous les « charges » comme on l'entend trop souvent. Non ! Il verse VOTRE salaire en 2 temps :

- Une partie versée chaque mois directement au salarié : c'est le salaire net.
- L'autre partie est versée sous forme de cotisations sociales : c'est le salaire socialisé.



La CGT dénonce depuis toujours les exonérations de cotisations sociales (30 M^d €/an) pour 3 raisons :

- Elles constituent de véritables pièges à bas salaires : en clair, plus le salaire est proche du SMIC plus les réductions sont importantes, une aubaine pour le patronat qui tire les salaires vers le bas.
- Elles n'ont aucun effet clairement démontré sur l'emploi. Depuis le temps qu'il existe des dispositifs d'exonérations, si le chômage avait diminué, ça se saurait !
- Par le biais de la compensation des exonérations par l'Etat, elles transfèrent le financement de la Sécurité sociale vers l'impôt, le nôtre et/ou la dette.

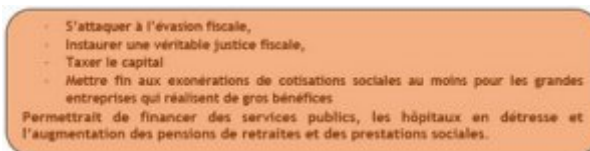
La protection sociale n'est pas une « charge », c'est un bien collectif que la société doit garantir solidairement.

Chaque personne doit pouvoir en bénéficier selon ses besoins et y participer en fonction de ses moyens. Un partage plus juste des richesses permet d'augmenter les salaires donc de garantir une vie digne à ceux qui travaillent grâce au salaire net et à ceux qui ne peuvent travailler grâce au salaire socialisé.

Quand Le Président Macron prétend « valoriser le travail » et « accroître le pouvoir d'achat » en diminuant et supprimant les cotisations sociales, il nous propose de financer par nous-même l'augmentation du salaire net en renonçant à financer la santé, les retraites et le chômage, il détruit la notion de solidarité. Sa réforme des retraites vise le même objectif, détruire la solidarité et la répartition pour confier aux banques la retraite par capitalisation lorsque l'impôt sera affecté à autre chose qu'aux retraites

LE COUT SOCIAL DES RICHES EN CHIFFRES :

- 20 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 2 000 milliardaires les plus riches du monde.
- 28 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 40 milliardaires français entre 2016 et 2017.
- 110 milliards d'euros (fin 2020) gaspillés avec le CICE qui devaient créer 1 000 000 d'emplois.
- 80 milliards d'évasion fiscale PAR AN.



Avec des milliards de bénéfices tous les ans, y compris dans un contexte de taux bas, le Crédit Agricole peut et doit :

- augmenter le salaire brut, sans tour de passe-passe, c'est-à-dire sans transfert d'une poche à l'autre (l'accord de Rétribution globale lui a permis d'augmenter la grille conventionnelle des salaires sans dépenser plus !)
- payer sans exonération l'intégralité des cotisations sociales qui composent notre salaire socialisé.

La CGT appelle les salariés du CA à se mobiliser le 14 décembre 2018

- pour exiger l'augmentation collective significative du salaire brut

- pour refuser la diminution et disparition des cotisations sociales
- pour s'opposer à la réforme des retraites